



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU
SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité.

QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal

Seront déposés devant le conseil municipal de Sacré-Cœur-de-Jésus, à la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 4 mai 2026, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus.

DONNÉ à **Sacré-Cœur-de-Jésus**, ce 7^e jour du mois d'avril deux mille vingt-six.

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussignée, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sur mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public, en affichant le 7^e jour du mois d'avril 2026, une copie à chacun des endroits suivants : Porte du bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7^e jour du mois d'avril deux mille vingt-six.

Directrice générale et greffière-trésorière